

Compte Rendu – Atelier « remue-méninges » - Entreprises et solidarité internationale : pourquoi agir et quelles actions concrètes ?

Économie sociale et solidaire (ESS) et solidarité internationale

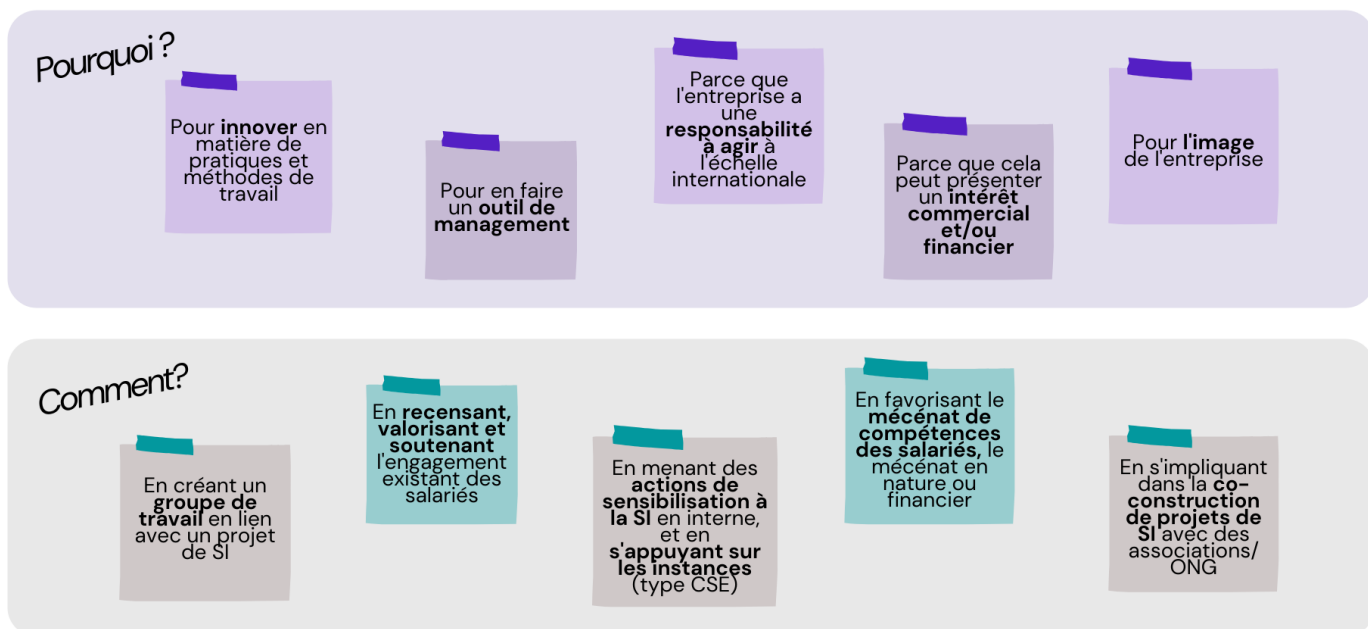
S'inscrivant dans le cadre du mois de l'ESS, l'atelier a été introduit par France Active Savoie Mont Blanc qui accompagne l'entrepreneuriat engagé en Savoie et en Haute Savoie, autour de 5 axes : l'emploi, le territoire, l'environnement, le social et la gouvernance. À l'heure où de plus en plus de formes d'engagement se développent dans les entreprises (RSE, entreprises à mission, entreprises à impact, agrément ESUS, statuts conformes à l'ESS...), cet atelier vise à s'interroger plus précisément sur la place de la solidarité internationale (SI) en tant que levier d'engagement à part entière.

Pays de Savoie Solidaire, la Cité de la Solidarité Internationale et France Active Savoie Mont-Blanc ont ainsi proposé une réflexion participative pour faire émerger, avec le groupe de participants, quelques idées de premiers pas pour l'engagement des entreprises en SI. L'atelier s'est organisé autour de deux grands axes de réflexion :

- Pourquoi s'engager ?
- Comment s'engager ?

Synthèse des échanges :

Entreprises et solidarité internationale : pourquoi et comment agir ?



Résultats détaillés des réflexions collectives :

Pourquoi s'engager dans la SI avec son entreprise ?

→ La SI est essentielle dès lors qu'on réfléchit en termes **d'impact et de responsabilité** de l'entreprise. Comme tout acteur social dans un monde interdépendant, elle a un rôle à jouer et doit se soucier de ses impacts à l'échelle globale (exemple, responsabilité à chaque étape de sa chaîne de valeurs)

→ La SI apparaît comme un véritable **outil d'innovation** pour des entreprises et ses salariés, via la découverte d'une autre culture, de nouvelles pratiques et méthodes de travail dans un échange réciproque. La prise de recul sur ses propres process, ou encore le fait de créer de nouvelles collaborations en travaillant avec le personnel de structures associatives de SI, sont autant de ressources pour favoriser l'innovation. On parle parfois d'un outil de recherche & développement pour les entreprises.

→ La SI est aussi un **outil de management**, qui permet à la fois de fédérer ses salariés autour d'un projet, de donner du sens au travail collectif comme individuel, ou encore de soutenir ses salariés dans leur engagement (s'ils ont par exemple, une sensibilité particulière pour un pays) et de le faciliter.

→ La SI peut aussi avoir un **intérêt commercial**, car la création de partenariat à l'international peut permettre d'ouvrir à de nouveaux marchés ; elle peut avoir un **intérêt financier** dès lors qu'une entreprise s'engage dans du mécénat (défiscalisation).

→ La SI est aussi intéressante pour la **communication et l'image** d'une entreprise qui souhaite donner une dimension internationale à son engagement.

Comment s'engager dans la SI avec son entreprise ?

→ Il existe **différentes échelles** d'engagement. Celui-ci peut exister **individuellement** (un salarié d'une entreprise s'engage en solidarité internationale à côté ou dans le cadre de son travail) ou **collectivement** (un engagement en solidarité internationale existe à l'échelle de la structure, qui propose des actions à ses équipes)

→ Il existe plusieurs façons d'engager collectivement les salariés d'une entreprise en solidarité internationale :

- Partir de **ce que les salariés font déjà** ou de **ce qu'ils souhaiteraient faire**, ce qui implique de bien connaître les engagements préexistants, de les promouvoir (en interne ou en externe), voire de les soutenir (faciliter l'engagement via des aménagements du temps de travail, proposer un appui matériel ou financier, soutenir la communication, etc).
- Proposer des **actions de sensibilisation en interne**, telles que des conférences, des événements type forum des assos au sein de l'entreprise, ou un affichage sur les engagements possibles ou les actions réalisées.
- Créer des **groupes autour d'une thématique d'intérêt** sur laquelle l'entreprise souhaite s'engager plus largement (ex : « neutral carbone »), et qui peut être en partie ou complètement axée sur des enjeux de solidarité internationale.
- **S'appuyer sur les instances de l'entreprise** pour porter cet engagement en SI, par exemple les CSE qui sont des pôles sociaux et pourraient jouer ce rôle.
- Obtenir **l'appui des instances de direction** pour pouvoir impulser plus fortement des actions en lien avec l'engagement en SI.

→ Les partenariats entre entreprises et structures de solidarité internationale peuvent prendre plusieurs formes :

- Partenariat de type **mécénat de compétence**. Exemple : détachement de personnel. Au-delà du projet concrétisé sur le terrain, un autre impact positif pour l'entreprise est : le développement des capacités des salariés en plus du sentiment de satisfaction lié à leur engagement dans un projet à sens. Le mécénat peut aussi être un mécénat en nature (exemple, mise à disposition de locaux pour une association de SI) ou financier.
- Partenariat **commercial**
- Partenariat de plus longs terme : **co-construction** de projets de solidarité internationale avec des acteurs de SI.

Ces sujets vous intéressent et vous souhaiteriez réaliser des actions concrètes en ce sens ?

Pays de Savoie solidaires et la Cité de la Solidarité Internationale vous proposent un accompagnement complémentaire :

A l'échelle du département de la Savoie : la démarche « Vivez l'Entreprise en solidaire » accompagne l'engagement en SI des acteurs économiques savoyards (salariés, entrepreneurs, élus).

Pour en savoir plus : <https://paysdesavoiesolidaires.org/sengager/je-suis/entreprise/> ou contactez magnolia.houlbreque@paysdesavoiesolidaires.org

A plus grande échelle : l'incubateur « COEXIST by CSI » vous accompagne à la concrétisation de vos projets de partenariats ONG-Entreprises.

Pour en savoir plus : <https://www.cite-solidarite.fr/sites/default/files/PlaqueetteCOEXIST.pdf> ou contactez ledoth@cite-solidarite.fr

Pour approfondir les questions de « pourquoi agir et quelles actions concrètes ? », retrouvez les webinaires de Coexist en Replay : https://www.youtube.com/channel/UC_Pokdf-hOeJftkTKZiyekw